

## Étymologie et définition

Du latin *contextere* (« tisser ensemble ») et *contextus* (« assemblage », « réunion »), le contexte désigne ce qui entoure un élément, en l'occurrence un énoncé. Cet environnement peut être verbal et est alors appelé « co-texte » en sociocritique, en pragmatique et en analyse du discours. Il peut aussi être non verbal : situationnel, social, culturel, éthique : qui parle, avec quelles intentions, d'où parle le locuteur, socialement, géographiquement, culturellement, etc. La combinaison des deux logiques, institutionnelle et langagière, constitue le « contexte » à l'intérieur duquel s'opère la création.

Verbal ou non verbal, le contexte peut être étendu ou restreint, de façon graduelle (Kerbrat-Orecchioni) : il peut désigner l'environnement immédiat (verbal) de l'énoncé ou le cadre restreint de référence (non verbal) aussi bien que l'interdiscours généralisé (Angenot, Maingueneau) ou le monde social dans son ensemble. Une ambiguïté réside en outre dans ce concept parce qu'il peut désigner le contexte du discours et le contexte construit par le discours.

Dans tous les cas, le contexte dépend de la représentation que s'en font les interlocuteurs, les personnages dans le cas de la fiction et, ultimement, les récepteurs : il ne s'agit pas d'un dispositif préexistant à l'écriture et à la lecture. De plus, les récepteurs (ou les lecteurs) n'ont jamais accès à la totalité des informations contextuelles et seulement certaines d'entre elles sont nécessaires à la bonne réception (ou à l'interlocution). Avec le concept de contexte, inévitablement, « on ramasse indistinctement différents modes de mise en relation de la littérature avec autre chose qu'elle-même » (David, 2001, p. 174).

## Usages et problèmes

Les études littéraires (ainsi que la linguistique, comme le déplore Goffman) se sont souvent reposées sur une perception réductrice du contexte et de la détermination éventuelle que celui-ci exerce sur l'énoncé littéraire. Selon Antoine Compagnon, il y aurait dans les études littéraires deux approches « irréductibles », l'une historique (le texte comme document) et l'autre linguistique (le texte comme fait de langue).

Au sein des études sociales sur le littéraire, la sociocritique s'est surtout intéressée,

par opposition à la sociologie de l'art et de la littérature, au contexte linguistique, ce que Claude Duchet nomme « la société du texte ». Dans le sillage de Bakhtine et de Volochinov qui ont développé le concept de polyphonie des discours, dans le sillage aussi, quoiqu'à distance, des historiens et sociologues marxistes des années 1970, la sociocritique héritée de Duchet constate que le texte littéraire se développe sur le terreau des discours sociaux, à la fois issus de l'espace social et structurant ce dernier. Postulant l'autonomie du texte par rapport à l'auteur (intentionnalisme), par rapport au social (sociologisme) et par rapport à la littérature (historicisme) (David, 2001), la sociocritique des textes réduit alors le contexte au « co-texte » qui rassemble, comme l'écrit Régine Robin, « l'ensemble des autres textes, des autres discours qui lui font écho, tout ce qui est supposé par le texte et écrit avec lui » (1992, p. 101). Il s'agit alors de « rendre compte du texte littéraire dans un contexte dialogique » et donc des formes discursives absorbées et transformées, comme l'écrit Pierre Zima (1985, p. 139). Le même Pierre Zima, analysant *l'Étranger* de Camus et s'appuyant sur des textes contemporains, montre combien le roman est issu d'un discours humaniste chrétien, dont la dégradation deviendrait le sujet même du livre.

La sociologie du champ littéraire, malgré les tentatives de Bourdieu pour fonder une « science des œuvres », a souvent préféré l'étude contextuelle (entendons « externe au texte ») de la littérature, tout en rejetant la « réduction au contexte » : la forme du champ littéraire définit ce que l'écrivain, par exemple Flaubert, est conduit à écrire ; et c'est par la médiation du champ que sont attribués valeur et succès aux œuvres. Le champ, réseau de relations objectives, détermine la dialectique des dispositions, des positions et des prises de position à l'intérieur de laquelle la création doit être située.

La séparation nette entre lecture interne et lecture externe, entre contexte verbal et non verbal, l'adhésion pure et simple à la thèse de la souveraineté de l'art ou au contraire à la thèse de la détermination par le contexte, sont des constructions de l'objet souvent appauvrissantes. D'un côté, refuser de s'intéresser au contexte de production est réducteur parce que la production (et la réception) de texte est un fait social et que ce fait est, en partie et selon des médiations diverses, conditionné socialement. De l'autre côté, rapporter un texte à « son » contexte est tout aussi problématique, et ce pour plusieurs raisons : 1) nous n'avons accès qu'à des parties de ce contexte reconstruites par le chercheur ; 2) l'œuvre peut toujours déjouer et rejouer son contexte ; 3) la littérature ne fournit pas (aux historiens et aux sociologues) des documents *fiables* parce qu'elle ne remplit pas les fonctions positives qui devraient être les siennes en ce cas (Passeron, 1991), parce que la littérature dit le monde

autrement des autres discours. Le contexte « n'est pas un rival du texte ; il lui est coextensif » (David, 2001, p. 154).

## Ouvertures

D'autres modèles sont apparus qui ont dessiné des interactions plus souples entre texte et contexte. Le concept de *monde de l'art* proposé par Howard Becker insiste sur l'interaction entre les acteurs au détriment de la détermination. Notamment la relation entre un centre conduit par des conventions collectivement assumées et une marge où des « francs-tireurs » ont la latitude de jouer avec ces conventions construit une relation plus souple entre contexte et création. Les recherches récentes sur les intermédiaires de la culture, héritant à la fois de Bourdieu et de Becker, en fournissent un important prolongement (Jeanpierre et Roueff, 2014e).

Par ailleurs, le concept de *médiation* (Hennion, Gremlin) permet de désigner des lieux où se manifestent l'interaction entre des contextes et des textes : qu'elles soient discursives, institutionnelles, sociétales, les médiations dessinent les forces et actions s'exerçant sur les textes

Du côté du contexte de réception, Roger Chartier a montré que la matérialité du texte a un effet contextuel important. Il y a mobilité des significations d'un même texte selon le lieu et le support où il est matérialisé : « Organisés par une intention, celle de l'auteur ou de l'éditeur, ces dispositifs formels visent à contraindre la réception, à contrôler l'interprétation, à qualifier le texte » (Chartier, 1998, p. 256). On peut aussi considérer le texte comme un objet qui se déplace de contexte en contexte, chacun jouant le rôle de levier interprétatif du texte (Esquenazi, 2007) : celui-ci se lie ainsi avec diverses modalités de l'institutionnel, du social, du politique, etc., et se transforme au fur et à mesure de ses rencontres. Ainsi se renouvellent son influence, son interprétation, son rôle dans l'espace social et culturel.

En définitive, le concept de contexte apparaît ambigu mais précieux tant pour les études littéraires que pour les sciences sociales. Ambigu parce que le statut (rhétorique, explicatif) qu'on lui accorde varie et n'est pas souvent explicité, utile parce que les auteurs et les chercheurs se réfèrent toujours à des contextes relativement singuliers et s'attachent à construire des contextes pertinents (Lahire).

Dans les études sociales sur le littéraire, le plus important sans doute est de procéder à une dynamisation du rapport entre le texte et le contexte et de considérer qu'il n'y a pas de contexte donné mais plutôt des procédures, des modes de *contextualisation*. Jérôme Meizoz (2016) vient d'ailleurs d'en proposer huit : par le temps, par l'espace, par l'attribution, par les publics, par les supports matériels, par les institutions, par les langues, par, enfin, les modélisations en retour de nos cadres de éthiques, cognitifs et imaginatifs.

## Bibliographie

Achard-Bayle (Guy) (dir.), « Contextes », *Pratiques*, n° 129-130, 2006.

Angenot (Marc), *1889 : un état du discours social*, Longueuil, Le Preambule, 1989.

Bakhtine (Mikhail) & Volochinov (Valentin), *Le Marxisme et la philosophie du langage*, Paris, Éditions de Minuit, 1977.

Bakhtine (Mikhail), *La Poétique de Dostoïévski*, Paris, Seuil, « Points », 1970.

Becker (Howard), *Les Mondes de l'art*, Paris, Flammarion, 1988.

Bourdieu (Pierre), *Les Règles de l'art*, Paris, Éditions du Seuil, 1992.

Chartier (Roger), *Au bord de la falaise. L'histoire entre certitudes et inquiétudes*, Paris, Albin Michel, 1998.

Compagnon (Antoine), *Le démon de la théorie. Littérature et sens commun*, Paris, Seuil, 1998.

David (Jérôme), « Du bon usage littéraire des contextes », *Études de lettres*, n° 2 (dossier « Les contextes de la littérature : études littéraires, sciences sociales, épistémologie », sous la direction de J. David), 2001, pp. 151-175.

Dhondt (Reindert) & Martens (David), « Un réseau de concepts. Entretien avec Dominique Maingueneau au sujet de l'analyse du discours littéraire », *Interférences*

*littéraires/Littéraire interférenties*, n° 8, mai 2012, pp. 203-221.

Esquenazi (Jean-Pierre), *Sociologie des œuvres*, Paris, Armand Colin, 2007.

Genette (Gérard), *Seuils*, Paris, Éditions du Seuil, 1987.

Goffman (Erving), « The Neglected Situation », *American Anthropologist*, vol. 66, n° 6, 1964, pp. 133-136.

Gremlin, « Sociocritique, médiations et interdisciplinarité », *Texte*, n° 45-46, 2009, pp. 177-194, réédition sous l'URL : < <http://ressources-socius.info/index.php/reeditions/24-reeditions-de-livres/carrefours-de-la-sociocritique/130-sociocritique-mediations-et-interdisciplinarite> >.

Hennion (Antoine), *La Passion musicale. Une sociologie de la médiation*, Paris, Métailié, 1993.

Jeanpierre (Laurent) & Roueff (Olivier) (dir.), *La culture et ses intermédiaires*, Paris, Éditions des archives contemporaines, 2014.

Kerbrat-Orecchioni (Christine), « Contexte », dans *Dictionnaire d'analyse du discours*, sous la direction de Patrick Charaudeau et Dominique Maingueneau, Paris, Seuil, 2002, pp. 134-136.

Lahire (Bernard), « La variation des contextes dans les sciences sociales. Remarques épistémologiques », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, vol. 51, n° 2, 1996, pp. 381-407.

Meizoz (Jérôme), « Que font aux textes les contextes (et vice versa) », *Transitions*, n° 1, janvier 2016, URL : < [http://www.mouvement-transitions.fr/index.php?option=com\\_content&view=article&id=1091&Itemid=852](http://www.mouvement-transitions.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=1091&Itemid=852) >.

Meizoz (Jérôme) (dir.), dossier « *Discours en contexte. Théorie des champs et analyse du discours* », *CONTEXTES, revue de sociologie de la littérature*, n° 1, 2006, URL : < <http://contextes.revues.org/229> >.

Passeron (Jean-Claude), *Le raisonnement sociologique. L'espace non-poppérien du*

*raisonnement naturel*, Paris, Nathan, 1991.

Robin (Régine), « Pour une socio-poétique de l'imaginaire social », dans *La politique du texte Enjeux sociocritiques*, sous la direction de Jacques Neefs & Marie-Claire Ropars, Lille, Presse Universitaire de Lille, 1992, pp. 95-121.

Schmoll (Patrick), « Contexte(s) », *Scolia*, n° 6, 1996.

Viala (Alain), « Contextualisation », dans *Le dictionnaire du littéraire* [2002], sous la direction de Paul Aron, Denis Saint-Jacques & Alain Viala, Paris, PUF, « Quadrige », 2004.

Zima (Pierre), *Manuel de sociocritique*, Paris, L'Harmattan, 1985.